

# LE « KIT FORMATIONS » DE L'ÉLU TERRITORIAL ET DE SES COLLABORATEURS

**15 nouvelles formations**



**GUSP**  
**COHÉSION SOCIALE**  
**DÉVELOPPEMENT URBAIN**  
**NOUVELLE GÉOGRAPHIE**  
**PRIORITAIRE**  
**POLITIQUE DE LA VILLE**  
**ET FINANCEMENTS EUROPÉENS**  
...

**SUPPLÉMENT** page 34



édition 2013

**P**our aider les collectivités territoriales et EPCI à mieux anticiper et maîtriser les évolutions en cours, l'équipe d'A SENATUS CONSULTO poursuit en 2013, le développement de ses formations sur les politiques de cohésion sociale et de rénovation urbaine, comme par exemple, *Gestion urbaine et sociale de proximité, Anticiper la nouvelle géographie prioritaire, Conjuguer cohésion sociale et développement urbain, ou bien encore Politique de la ville et financements européens.*

Notre Cabinet a également décidé de poursuivre et adapter son offre de services sur vos autres domaines de compétences et de responsabilités. Au total, c'est **une quinzaine d'actions nouvelles** qui sont programmées dans ce livret, s'organisant autour de vos stratégies d'actions territoriales, leurs impacts en termes de gouvernance et vos nouvelles marges de manœuvre dans un contexte financier qui demeure convalescent.

A SENATUS CONSULTO met également l'accent sur votre performance dans le cadre de l'exercice de votre mandat (optimisation de votre communication, valorisation de vos actions...) en organisant pour la seconde édition, **les Ateliers de la communication politique** (bulletin d'inscription spécifique en page 38).

Faisant appel à des méthodes actives, nos formations s'appuient à la fois sur des situations réelles et sur la recherche de solutions personnalisées. De ce fait, les effectifs sont volontairement limités et les contenus pédagogiques conçus pour vous permettre d'appréhender les enjeux et les stratégies liées à vos champs de responsabilités.

Organisés en pool, nos formateurs représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international.

**Nos stages se tiennent à Paris selon le calendrier présenté ci-après et peuvent, sur simple demande, se dérouler au sein de votre collectivité.**

► **Pour vous inscrire**, vous voudrez bien renseigner le bulletin d'inscription en page 32. **Pour participer aux 2<sup>es</sup> Ateliers de la communication politique, merci de remplir le bulletin spécifique en page 38)** et le retourner à l'adresse suivante : A SENATUS CONSULTO : 23, rue Boyer-Barret – 75014 PARIS

► **Pour organiser un stage au sein de votre collectivité**, nous vous invitons à nous contacter pour étudier précisément vos besoins et la formule la mieux adaptée à votre environnement : **Frédéric DERAÏ - Tél. : 01 53 90 45 56 / 06 25 78 09 72**



### A SENATUS CONSULTO partenaire des Entretiens de Malbrouck, dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire du traité de l'Élysée.

**Du 10 au 12 avril 2013**, le Conseil général de la Moselle et ses partenaires organisent pour la seconde année consécutive, **les Entretiens franco-allemands de Malbrouck**. Cette initiative exemplaire, est un véritable moment d'échanges qui met en perspective et en débat l'Allemagne dans son actualité la plus immédiate.

Les conférenciers sont des acteurs économiques, et politiques. Ils s'adressent à tous ceux qui ont un intérêt professionnel et/ou un engagement envers l'Allemagne, sa langue et sa culture (élus locaux, hauts fonctionnaires de l'État et des collectivités territoriales, cadres supérieurs de grandes entreprises...).

☞ **Pour consulter le programme et vous inscrire :**

[http://www.asenatusconsulto.fr/images/programme-et-bulletin\\_entretiensmalbrouck.pdf?edbbe6c9b5f5cd47f30aefd34a0cb8b9=ae9d30b392f6aa3db65c2c59a73e9b85](http://www.asenatusconsulto.fr/images/programme-et-bulletin_entretiensmalbrouck.pdf?edbbe6c9b5f5cd47f30aefd34a0cb8b9=ae9d30b392f6aa3db65c2c59a73e9b85)

☞ **A SENATUS CONSULTO vous fera parvenir une convention de formation sur simple demande (éligibilité de votre participation au fonds formation pour les élus)**



**Frédéric DERAÏ, 46 ans**

- Diplômé d'un DESS d'Economie européenne,
- Différents postes à responsabilités au sein de l'Association de collectivités publiques Réseau IDEAL (Information sur le développement l'environnement et l'aménagement local) parmi lesquels :
  - Directeur des réseaux,
  - Directeur des collectivités locales,
- Directeur délégué, chargé du développement de l'Institut de Formation des Élus Territoriaux,
- Secrétaire général du Syndicat National des Agents de Voyages et Tours Opérateurs,
- Fondateur et gérant du Cabinet A SENATUS CONSULTO agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux.



**Michel BOYÉ, 62 ans**

- Diplômé de l'École Pratique des Hautes Etudes en Sciences Sociales, option « Communication »
- Fonctions à responsabilités exercées aussi bien dans des organismes à mission de service public (Directeur des Organisations à l'AFPA...), que dans des organismes privés (Responsable Formation chez Danone France...)
- Consultant formateur sur l'ensemble des activités faisant appel à l'ingénierie pédagogique, à la Gestion prévisionnelle des ressources humaines et des compétences, spécialiste en management, qualité de services et conduite de projets auprès de collectivités territoriales (élus et services techniques), et auprès de services déconcentrés de l'État
- Expert international auprès de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement...
- Associé du Cabinet A SENATUS CONSULTO

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MOSELLE PRÉSENTE

UN SITE  
MOSELLE  
PASSION

# LES ENTRETIENS DE MALBROUCK

10-11-12 AVRIL 2013

DEUXIÈME  
ÉDITION

Un séminaire unique en France  
sur l'Allemagne actuelle

La langue de travail du séminaire est l'Allemand

Le Conseil Général de la Moselle et ses partenaires vous invitent à découvrir le programme et à réserver dès maintenant votre participation.

**Château de Malbrouck**  
57480 Manderen  
Tél. +33(0)3 87 35 03 87  
malbrouck@cg57.fr

Pour la qualité du séminaire,  
le nombre de places est limité à 130.  
Pour toute question et pré-inscription :  
**entretiensMalbrouck@cg57.fr**

Pour toute information complémentaire  
et téléchargements  
<http://www.cg57.fr/vivrelamoselle>

Avec le parrainage et le soutien de



# INDEX

## FÉVRIER

Mercredi 13 février	
<b>LA LOI DE FINANCES 2013 ET LA PRÉPARATION DES BUDGETS LOCAUX</b> .....	23

## MARS

Mercredi 20 mars	
<b>TOURISME, PATRIMOINE ET CULTURE : CONJUGUER LES COMPLÉMENTARITÉS SUR VOTRE TERRITOIRE</b> .....	14
Lundi 25 et mardi 26 mars	
<b>MÉDIA TRAINING - RÉUSSIR SON INTERVIEW À LA RADIO, À LA TÉLÉVISION</b> .....	27
Vendredi 29 mars	
<b>ACTION PUBLIQUE EN MOUVEMENT : QUELLE NOUVELLE STRATÉGIE POUR VOTRE COLLECTIVITÉ ET VOTRE TERRITOIRE</b> .....	13
Vendredi 29 mars	
<b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	30

## AVRIL

Mercredi 3 avril	
<b>COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX</b> .....	29
Samedi 6 avril	
<b>POLITIKES CULTURELLES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : PRÉPARER L'APRÈS 2014</b> .....	15
Lundi 8 et mardi 9 avril	
<b>RELATIONS AVEC LA PRESSE ÉCRITE ET AUDIOVISUELLE : COMMENT COMMUNIQUER EFFICACEMENT ?</b> .....	26
Mercredi 10 avril	
<b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	30
Jeudi 18 avril	
<b>POLITIQUE DE LA VILLE ET FINANCEMENTS EUROPÉENS, QUELLES ARTICULATIONS ?</b> .....	7
Vendredi 19 avril	
<b>POLITIQUE DE LA VILLE : CONJUGUER COHÉSION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN</b> .....	8

## MAI

Lundi 13 mai	
<b>COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX</b> .....	29

Lundi 13 et mardi 14 mai	
<b>CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE BASE D'UN BUDGET LOCAL</b> ...	22

Mercredi 15 mai	
<b>LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES</b> .....	18

Jeudi 16 mai	
<b>PROBLÉMATIQUES DE LA PRESSION FONCIÈRE URBAINE ET RURALE : QUELS OUTILS À DISPOSITION DES ÉLUS ?</b> .....	17

Vendredi 17 mai	
<b>GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ (GUSP) : CONTENUS, ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LES COLLECTIVITÉS</b> .....	10

Mercredi 29 mai	
<b>ENERGIE ET CLIMAT : OBLIGATIONS ET DÉCRYPTAGE DES IMPACTS SUR VOTRE TERRITOIRE</b> .....	20

Vendredi 31 mai	
<b>ACTION PUBLIQUE EN MOUVEMENT : QUELLE NOUVELLE STRATÉGIE POUR VOTRE COLLECTIVITÉ ET VOTRE TERRITOIRE</b> .....	13

Vendredi 31 mai et jeudi 3 juin  
2<sup>es</sup> Assises de la communication politique  
programme page 34

## JUIN

Samedi 1 <sup>er</sup> juin	
<b>COMMUNICATION ET COMPTES DE CAMPAGNE : MODE D'EMPLOI POUR 2014</b> .....	21

Vendredi 7 juin	
<b>POLITIQUE DE LA VILLE : ANTICIPER LA NOUVELLE GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE POUR LES COLLECTIVITÉS</b> .....	11

Lundi 17 juin	
<b>RURALITÉ ET ENVIRONNEMENT : QUI FAIT QUOI SUR VOTRE TERRITOIRE ET AVEC QUELS OUTILS ?</b> .....	16

Mardi 18 juin	
<b>GESTION DES SITES ET SOLS POLLUÉS : ENJEUX ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS</b> .....	19

Vendredi 21 juin	
<b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	30

Lundi 24 juin	
<b>COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX</b> .....	29

Vendredi 28 juin	
<b>ACTION PUBLIQUE EN MOUVEMENT : QUELLE NOUVELLE STRATÉGIE POUR VOTRE COLLECTIVITÉ ET VOTRE TERRITOIRE</b> .....	13

## JUILLET

Mercredi 3 juillet <b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	30
--	----

## SEPTEMBRE

Mercredi 18 septembre <b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	30
---	----

Samedi 21 septembre <b>COMMUNICATION ET COMPTES DE CAMPAGNE : MODE D'EMPLOI POUR 2014</b> .....	21
--	----

Lundi 23 septembre <b>COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX</b> .....	29
---	----

Vendredi 27 septembre <b>ACTION PUBLIQUE EN MOUVEMENT : QUELLE NOUVELLE STRATÉGIE POUR VOTRE COLLECTIVITÉ ET VOTRE TERRITOIRE</b> .....	13
--	----

## OCTOBRE

Jeudi 3 octobre <b>POLITIQUES CULTURELLES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : PRÉPARER L'APRÈS 2014</b> .....	15
---	----

Mercredi 9 octobre <b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	30
--	----

Mercredi 9 octobre <b>LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES</b> .....	18
--	----

Jeudi 10 octobre <b>PROBLÉMATIQUES DE LA PRESSION FONCIÈRE URBAINE ET RURALE : QUELS OUTILS À DISPOSITION DES ÉLUS ?</b> .....	17
---	----

Vendredi 11 octobre <b>POLITIQUE DE LA VILLE : ANTICIPER LA NOUVELLE GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE POUR LES COLLECTIVITÉS</b> .....	11
---	----

Lundi 14 et mardi 15 octobre <b>CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE BASE D'UN BUDGET LOCAL</b> ...	22
--	----

Mardi 15 et mercredi 16 octobre <b>COMMUNIQUER AVEC LES MÉDIAS EN SITUATION DE CRISE</b> ...	28
---	----

Samedi 19 octobre <b>COMMUNICATION ET COMPTES DE CAMPAGNE : MODE D'EMPLOI POUR 2014</b> .....	21
--	----

## NOVEMBRE

Lundi 18 et mardi 19 novembre <b>MÉDIA TRAINING - RÉUSSIR SON INTERVIEW À LA RADIO, À LA TÉLÉVISION</b> .....	27
--	----

Mercredi 20 novembre <b>TOURISME, PATRIMOINE ET CULTURE : CONJUGUER LES COMPLÉMENTARITÉS SUR VOTRE TERRITOIRE</b> .....	14
--	----

Vendredi 22 novembre <b>ACTION PUBLIQUE EN MOUVEMENT : QUELLE NOUVELLE STRATÉGIE POUR VOTRE COLLECTIVITÉ ET VOTRE TERRITOIRE</b> .....	13
---	----

Lundi 25 novembre <b>COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX</b> .....	29
--	----

Mercredi 27 novembre <b>GESTION DES SITES ET SOLS POLLUÉS : ENJEUX ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS</b> .....	19
---	----

Jeudi 28 novembre <b>RURALITÉ ET ENVIRONNEMENT : QUI FAIT QUOI SUR VOTRE TERRITOIRE ET AVEC QUELS OUTILS ?</b> .....	16
---	----

Jeudi 28 novembre <b>POLITIQUE DE LA VILLE ET FINANCEMENTS EUROPÉENS, QUELLES ARTICULATIONS ?</b> .....	7
--	---

Vendredi 29 novembre <b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	30
--	----

Vendredi 29 novembre <b>POLITIQUE DE LA VILLE : CONJUGUER COHÉSION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN</b> .....	8
---	---

## DÉCEMBRE

Mercredi 4 décembre <b>ÉNERGIE ET CLIMAT : OBLIGATIONS ET DÉCRYPTAGE DES IMPACTS SUR VOTRE TERRITOIRE</b> .....	20
--	----

Jeudi 12 décembre <b>COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX</b> .....	29
--	----

Vendredi 20 décembre <b>ACTION PUBLIQUE EN MOUVEMENT : QUELLE NOUVELLE STRATÉGIE POUR VOTRE COLLECTIVITÉ ET VOTRE TERRITOIRE</b> .....	13
---	----

<b>ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL : dates au choix</b> <b>EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS</b> .....	30
--	----

<b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b> .....	32
-------------------------------------	----

<b>CONDITIONS GÉNÉRALES</b> .....	33
-----------------------------------	----

## SUPPLÉMENT

<b>2<sup>es</sup> Assises de la communication politique</b> .....	34
---	----

<b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b> .....	38
-------------------------------------	----

<b>À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO</b> .....	39
--	----



**POLITIQUE  
DE COHÉSION SOCIALE  
ET DE  
RÉNOVATION URBAINE**



# Politique de la ville et financements européens, quelles articulations ?

Du projet urbain intégré (PUI) à l'Investissement Territorial Intégré (ITI)



► **Emmanuelle WEISS**, Experte en ingénierie de projets et recherche de financements européens.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Cerner les enjeux de la politique de cohésion et des fonds qui lui sont dédiés, pour la période 2014-2020 (FEDER, FSE).
- Analyser la manière dont le volet urbain sera mis en œuvre et son articulation avec les dispositifs nationaux (ANRU, CUCS) .
- Poser le débat de la gouvernance des programmes financés par le FEDER et le FSE puisqu'en France la question de leur gestion par les Régions est ouverte.
- Comprendre comment ces financements sont gérés au niveau local et comment en bénéficier.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 18 avril • 28 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus et collaborateurs  
(communes, EPCI, départements, régions)

**EFFECTIF** 8 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### ■ Finalités de la politique de cohésion

- Actualités et rappels sur le budget de l'UE et sa ventilation entre les principales politiques
- La politique de cohésion : fondements et logique d'intervention

### ■ Modalités de mise en œuvre en France

- Les territoires éligibles – la mise en œuvre du volet urbain
- Les instruments financiers (FEDER - FSE)
- La gouvernance

### ■ La finalité de chaque fonds et leur complémentarité

- Le FEDER, un outil au service des politiques économiques et du développement durable
- Le FSE, un outil au service des ressources humaines : quels enjeux sur le territoire ?
  - Les publics ciblés
  - L'articulation avec les politiques nationales

### ■ Conclusion et évaluation de la formation

- 
- Méthodologie : La formation fera appel à des études de cas propres à favoriser les échanges entre les participants
  - Matériel pédagogique : diaporama, dossiers officiels de demande de subventions européennes, dossiers d'appel à projet



## Politique de la ville : conjuguer cohésion sociale et développement urbain

► **Emmanuel HEYRAUD**, Responsable de la politique de la ville, des politiques de l'habitat et de l'urbanisme à l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), ancien chargé de mission à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Examiner les leviers et freins des politiques urbaines actuelles.
- Anticiper et préparer les futurs contrats uniques.
- Promouvoir une approche intégrée et transversale du développement social et urbain.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 19 avril • 29 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus cadres de collectivités territoriales et d'EPCI (Conseils régionaux, Communautés urbaines, Villes...)

**EFFECTIF** 10 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Le bilan globalement positif de l'ANRU**
  - Des quartiers transformés en profondeur
  - Des habitants plutôt satisfaits
  - Dynamiques locales et partenariats
- **Les insuffisances des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS 2007/2014)**
  - Une préparation insuffisante
  - La culture aux abonnés absents
  - Une articulation sociale/économique et urbaine à améliorer
- **Contrats uniques 2014-2020 : quels contenus ? Quels signataires et pour quels engagements ?**
  - Vers une approche intégrée et transversale de la politique de la ville
  - Quels engagements réels des départements et régions sur la durée ?
  - Des contrats à évaluer régulièrement
- **Education et emploi : des enjeux majeurs en temps de crise**
  - Vers une convergence des zonages de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire
  - Emplois d'avenir et emplois francs
  - Mobiliser et coordonner l'Éducation nationale, Pôle emploi et les missions locales
- **Transports et dessertes : promouvoir la mobilité des habitants et une ville des flux**
  - Des quartiers à désenclaver
  - Lier systématiquement rénovation urbaine et transports
  - Travailler sur l'accès à la mobilité des habitants
- **Mixité sociale et vivre-ensemble : comment prévenir la ghettoïsation ?**
  - Attirer les classes moyennes dans les quartiers populaires : un enjeu décisif
  - Développer le pouvoir d'agir des habitants (empowerment)
  - Lutter contre la culture du ghetto et les replis identitaires.
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés interactifs, études de cas*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



*Fondé en 2008 après les émeutes de Villiers-le-Bel, L'Académie Christophe Tiozzo est une association loi 1901 dont le but est de promouvoir la pratique de la boxe dans les quartiers classés politiques de la ville, et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes boxeurs et boxeuses de ces mêmes quartiers.*

**Soutenue dès sa naissance par des partenaires impliqués, L'Académie Christophe Tiozzo poursuit un développement ambitieux et son réseau se compose aujourd'hui de 4 clubs créés et de 15 clubs labellisés, elle emploie 16 personnes, regroupe environ 1530 licenciés dont 10% sont suivis par notre pôle insertion parmi lesquels 62 ont trouvé une place dans la vie active. Le volet insertion sociale avec plus de 850 jeunes concernés est primordial, et une attention toute particulière est donnée à la pratique de la boxe éducative, de la boxe féminine ainsi qu'à l'handiboxe. Enfin, L'Académie Christophe Tiozzo organise plusieurs événements par an, notamment les stages de perfectionnement à Bolquère ainsi qu'un Tournoi Gala en 3 étapes.**

Camp de perfectionnement à Bolquère



Finale du Tournoi 2012 de l'Académie



Stage outdoor organisé à Villiers-le-Bel



Le partage des Valeurs du noble Art

*L'Académie Christophe Tiozzo tient à remercier A Senatus Consulto pour la mise à disposition gracieuse de cet espace permettant d'offrir de la visibilité à nos actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes des quartiers dits sensibles. Elle tient également à remercier ses partenaires majeurs qui soutiennent son activité : Veolia Propreté, groupe Casino, Fondation EDF, Vinci, la Banque Postale, la Mutuelle des sportifs, la Fondation de la Française des Jeux, la Région Île-de-France et l'Agence Nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances*

**L'Académie Christophe Tiozzo, Association Loi 1901 à but non lucratif**

Contact : Isabelle LHERMITE, Déléguée Générale - Tél : 06 29 11 27 13

E-mail : [isabelle.lhermite@lacademie.org](mailto:isabelle.lhermite@lacademie.org) - [www.lacademie.org](http://www.lacademie.org)



## Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) : contenus, enjeux et perspectives pour les collectivités locales

► **Emmanuel HEYRAUD**, Responsable de la politique de la ville, des politiques de l'habitat et de l'urbanisme à l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), ancien chargé de mission à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les problématiques de la GUSP sur les sites en rénovation urbaine.
- Identifier les potentiels de développement d'un projet de site.
- Appréhender les conditions de la réussite avec les partenaires, au service des habitants.

**DURÉE** 1 journée

**DATE** 17 mai

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI (Conseils régionaux, Communautés urbaines, Villes...)

**EFFECTIF** 10 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **La GUSP : qu'est-ce-que c'est ?**
  - Historique et définition
  - Des conceptions variables (approche prescrite ou réflexive)
  - Des conventions inégalement déclinées dans les quartiers
- **Conditions et financements**
  - Les obligations issues de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 créant l'ANRU
  - Quels engagements pour les organismes HLM ?
  - ANRU, Acsé et FIPD : les lignes de crédits existantes
- **Consolider et prolonger les acquis de la rénovation urbaine**
  - Capitaliser sur les dynamiques locales
  - Promouvoir la culture du développement durable dans les quartiers
  - Encourager la participation des habitants et assurer la tranquillité publique
- **Bailleurs sociaux et collectivités locales en première ligne**
  - Deux acteurs incontournables et étroitement liés
  - L'investissement des villes et intercommunalités
  - Créer les conditions du vivre-ensemble
- **Diagnostic, partenariat, mise en œuvre et évaluation**
  - Le diagnostic en marchant ou comment élaborer un projet de gestion de site
  - Comment faire partager un projet de site ?
  - Évaluer les actions menées et préparer le PNRU 2
- **Retour sur de bonnes pratiques locales**
  - Les spécificités de l'approche havraise
  - Les choix de Nantes
  - La démarche de Pont de Claix
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés interactifs, études de cas*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## Politique de la ville : anticiper la nouvelle géographie prioritaire pour les collectivités

► **Emmanuel HEYRAUD**, responsable de la politique de la ville, des politiques de l'habitat et de l'urbanisme à l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), ancien chargé de mission à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les fondements des zonages de la politique de la ville depuis leur création.
- Anticiper et maîtriser les évolutions en cours.
- Appréhender les conséquences de la nouvelle géographie prioritaire sur les territoires.

**DURÉE** 1 journée

**DATE** 7 juin • 11 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI (Conseils régionaux, Communautés urbaines, Villes...)

**EFFECTIF** 10 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **ZUS, ZFU, ZRU : des zonages datés**
  - Retour sur la première géographie de 1996
  - Des zonages disparates et sédimentés
  - Des effets frontières critiqués
- **ZFU : chronique d'une fin programmée**
  - Trois générations de ZFU
  - Un dispositif coûteux à l'efficacité contrastée
  - Effets d'aubaine et emplois francs
- **CUCS, ASV, ZSP, ZEP : des dispositifs à articuler autour d'un projet de territoire**
  - Le mille-feuilles de la politique de la ville à la française
  - Le contre-exemple des ZSP
  - Une approche par les besoins du territoire à valoriser
- **Nouvelle géographie prioritaire: retour sur les critères retenus par le gouvernement**
  - L'indice du taux de pauvreté
  - La prise en compte des capacités contributives des collectivités locales
  - La question stratégique du bon ciblage
- **Se préparer à la sortie des zonages et à ses conséquences financières et sociales**
  - Sortie en sifflet ou couperet ?
  - Les échéances à prévoir et anticiper
  - Quels impacts demain sur la DSU ?
- **À la recherche de nouvelles solidarités locales et du droit commun (péréquations)**
  - Quels rôles pour les intercommunalités, départements et régions ?
  - Dotation de solidarité communautaire : un dispositif à renforcer
  - Droit commun : comment le mobiliser en période de disette budgétaire ?
  - Une opportunité pour les villes moyennes et les périphéries urbaines et rurales
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés interactifs, études de cas*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



**DÉVELOPPER  
VOS PROJETS  
DE TERRITOIRES  
DANS UN CONTEXTE  
FINANCIER CONTRAINT**



# Action publique en mouvement : quelle nouvelle stratégie pour votre collectivité et votre territoire ?

► **Jean-Michel RAPINAT**, Expert en stratégies territoriales.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Faire le point sur l'évolution des politiques thématiques qui arrivent actuellement à un tournant.
- Evaluer l'action de sa collectivité au regard des impacts positifs (ou négatifs) observés sur son territoire.
- Identifier des marges de manœuvre pour accroître l'efficacité de l'action publique menée.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 29 mars • 31 mai • 28 juin • 27 septembre  
22 novembre • 20 décembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux,  
Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 10 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Lors des deux phases successives de décentralisation, les collectivités territoriales ont fait la preuve de leur capacité d'adaptation et de leur propre développement.
- Pour autant, les élus et leurs services sont confrontés à une équation difficile à résoudre à l'aune du troisième Acte annoncé :
  - comment maintenir le cap dans un contexte d'élargissement de leurs responsabilités et comment stopper l'inflation régulière des dépenses obligatoires ou subies dans une période de disette budgétaire ?
  - comment donner du sens à leur action quotidienne et comment lier volonté politique et besoins locaux ?

*Cette journée de formation permettra de répondre de façon globale à l'ensemble de ces interrogations en vous aidant à dégager (ou retrouver) des marges de manœuvre dans un espace où la législation et la norme ont pris le pas sur le projet.*

- Conclusion et évaluation de la formation



Dans le prolongement de cette journée de formation, l'offre proposée par A SENATUS CONSULTO, consiste - sur demande -, à vous conseiller en management et en stratégie territoriale. Ce travail de terrain, vise à appréhender de manière stratégique et méthodique la situation de mutation traversée par votre collectivité.

À ce titre, nos conseils sur mesure portent sur :

- La construction à vos côtés d'un véritable projet territorial, garant du sens de l'action publique locale que vous conduisez.
- L'élaboration d'une méthode et la mise à disposition d'outils destinés à répondre de manière pragmatique à chaque objectif fixé.
- La définition du cadre d'une gouvernance et d'un management rénovés, basée sur une analyse organisationnelle concertée et approfondie.

► Méthodologie : exposés, études de cas pratiques

► Matériel pédagogique : support pédagogique du formateur, projections numériques en PowerPoint



## Tourisme, patrimoine et culture : conjuguer les complémentarités sur votre territoire

► **Jean-Philippe LEFEVRE**, consultant en ingénierie culturelle, chargé de formations auprès de la FNCC, adjoint au Maire chargé de la culture d'une ville moyenne de 1995 à 2008.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Faire la distinction entre le bon fonctionnement des institutions touristiques (CDT, OT), la bonne fréquentation des sites patrimoniaux et la dynamique d'une politique de territoire portée par des élus.
- Comprendre les logiques du « connais-sens » et cerner son application à l'échelle d'un territoire tout en identifiant les points forts locaux : sites, événements, institutions.
- Dresser le portrait du touriste « culturel » et du touriste « commun ».

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 20 mars • 20 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Les travaux de la matinée visent à :**
  - Définir les enjeux et outils d'une politique culturelle et d'une politique du tourisme
  - Mesurer ce que « tourisme et culture » sont en mesure de générer mutuellement :
    - *Etude de cas n°1* : Décliner les enjeux d'une mise en synergie tourisme/culture pour un département
    - *Etude de cas n°2* : Les refuges d'art dans la région de Digne-les-Bains
- **Les travaux de l'après-midi s'articulent autour :**
  - Des pratiques des touristes culturels et des conséquences induites dans l'accompagnement du séjour
  - De l'analyse de la notion pratique du « connais-sens » appliquée aux sites patrimoniaux
  - Du rôle concret que devraient jouer les élus afin de faciliter la dynamique culture/tourismes :
    - *Etude de cas n°3* : Les mises en lumière « émotionnelles » à Bourges et à Chartres
    - *Etude de cas n°4* : Le château du Haut-Koenigsbourg : un produit d'appel pour toute une région
- **Conclusion sur les pistes d'application sur votre territoire**
- **Évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés illustrés d'études de cas concrets, démarche pédagogique interactive*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur, projection numérique en PowerPoint*



## Politiques culturelles et collectivités territoriales : préparer l'après 2014

► **Jean-Philippe LEFEVRE**, consultant en ingénierie culturelle, chargé de formations auprès de la FNCC, adjoint au Maire chargé de la culture d'une ville moyenne de 1995 à 2008.

### OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

La raréfaction des fonds publics amène aujourd'hui à s'interroger sur la pertinence des politiques culturelles menées : que faut-il privilégier (les institutions culturelles ou l'évènementiel culturel), que faut-il renforcer ici et abandonner là, quelles sont les nouvelles dynamiques locales à mettre en œuvre ?

Cette formation vise à vous donner les clés pour vous aider à bâtir le projet politique culturel, touristique et patrimonial de votre territoire en le faisant rimer avec rayonnement et développement local.

**DURÉE** 1 journée

**DATE** 6 avril • 3 octobre

### PROFIL DES PARTICIPANTS

Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU

- Introduction : "la culture par tous" : une ambition pour 2014
- Elaborer votre bilan local des politiques culturelles menées et le confronter aux autres actions nationales
- Et si à budget contraint, une autre politique culturelle était possible ?
  - privilégiant la population aux publics,
  - jouant sur l'interaction et la volonté de beaucoup « de faire ensemble et de faire avec »,
  - faisant de tous des acteurs, plutôt que des consommateurs,
  - en redistribuant les rôles entre professionnels et usagers de la culture.
- Etude de cas n°1 :
  - Politiques *participatives* innovantes (Ville de Montreuil, Villeneuve-sur-Lot...)
- Etude de cas n°2 :
  - Politiques *implicantes* (Villes de Nantes, Riom...)
- Conclusion et évaluation de la formation



Dans le prolongement de cette journée de formation qui vous permettra de répondre de façon globale à l'ensemble de ces interrogations, l'offre proposée par A SENATUS CONSULTO, consiste à vous conseiller en stratégie territoriale, en vous aidant à dégager des perspectives concrètes pour une politique culturelle qui, sans rien concéder, se construira avec et au plus près de vos habitants.

Ce travail de terrain est mené à vos côtés de façon méthodique, sur simple demande.

- Méthodologie : exposés, études de cas pratiques
- Matériel pédagogique : support pédagogique du formateur, projections numériques en PowerPoint



## Ruralité et environnement : qui fait quoi sur votre territoire et avec quels outils ?

► **Françoise DUPUY**, Juriste, Experte en stratégies foncières

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les actions à mener par une collectivité territoriale pour valoriser les atouts d'un territoire, éviter la déprise agricole, la spéculation, la privatisation des milieux naturels de haute qualité touristique ou environnementale...
- Dresser le panorama des principaux domaines de l'environnement sur lesquels les collectivités territoriales ont à disposition des outils fonciers et des partenaires pour agir efficacement.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 17 juin • 28 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Quels sont les modes d'intervention des collectivités territoriales selon les domaines suivants :**
  - Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)
  - Les Périmètres de Protection et mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP) ou (PAEN)
  - Les périmètres de protection d'eau potable
  - Les zones humides
  - Les cours d'eau
  - La randonnée
  - Les mesures compensatoires
- **Les différents outils de maîtrise foncière**
  - L'observatoire foncier
  - Les acquisitions amiables
  - Les acquisitions par préemption
  - Les acquisitions par expropriation
  - Les mises à disposition
- **Rôles et responsabilités des principaux acteurs du foncier**
  - Les collectivités territoriales
  - Les établissements publics de coopération intercommunale
  - Le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
  - L'Office national des forêts (ONF)
  - Les parcs naturels
  - Les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)
  - Les établissements publics fonciers (EPF)
  - L'agence de l'eau
  - Les personnes de droit privé
- **Études de cas concrets apportés par le formateur et les participants**
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposé interactif, études de cas pratiques*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur, projection numérique en PowerPoint*



# Problématiques de la pression foncière urbaine et rurale : quels outils à disposition des élus locaux ?

► **Françoise DUPUY**, uriste, Experte en stratégies foncières

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Qu'ils s'agissent de grandes agglomérations, de territoires touristiques ou bien encore de communes littorales...nombreuses sont les collectivités qui doivent faire face à une pression foncière importante générant des problématiques à la fois sociales, urbaines et environnementales.

Mais comment réagir et avec quels outils pour contenir au mieux la pression foncière ?

Cette formation est l'occasion de faire le point sur les stratégies foncières, à partir de deux problématiques majeures :

- le logement aidé,
- la déprise agricole et le phénomène de « cabanisation ».

**DURÉE** 1 journée

(la journée peut être scindée, chaque problématique étant abordée sur une demi-journée chacune)

**DATE(S)** 16 mai • 12 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### ■ Introduction

- Les élus manquent-ils d'anticipation s'agissant de la question foncière ?
- Quelles conséquences sur l'aménagement du territoire ?
- Les réponses apportées par la mise en place d'une véritable stratégie foncière

### ■ Comment dégager du foncier et créer des logements aidés ?

- La perception erronée du logement aidé et les atouts qu'il peut représenter
- Point sur la loi du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social
- Actions publiques pouvant être mises en place permettant la réalisation de logements aidés :
  - repérage des potentiels,
  - mise en place et utilisation des outils de maîtrise foncière adéquats (DPU, ZAD...),
  - outils autres qu'acquisitif par une collectivité

### ■ Comment faire face à la déprise agricole et à ses conséquences ?

- Le constat :
  - une forte spéculation,
  - un gel des terres,
  - un phénomène de constructions sauvages et illicites
- Les actions :
  - un travail de réflexion "opérationnelle" : périmètre, acteurs
  - un travail de surveillance du respect du règlement d'urbanisme et la poursuite des infractions
  - un travail foncier :
    - > Le droit de préemption Espaces Naturels Sensibles,
    - > La mise en place de PAEN,
    - > La procédure de déclaration préalable pour toutes divisions d'une propriété foncière

### ■ Etudes de cas : Comment réagir face au phénomène grandissant de *cabanisation* ?

### ■ Conclusion et évaluation de la formation

► Méthodologie : *exposé interactif, études de cas*

► Matériel pédagogique : *support numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur*



# La mise en œuvre de la trame verte et bleue par les collectivités locales

► **Maître Raphaël ROMI**, Professeur agrégé des Facultés de droit, Directeur du Master Droit de l'environnement et développement durable, Université de Nantes, Co-directeur de la revue Droit de l'environnement, Avocat - Cabinet ANTELIS

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assimiler le nouveau cadre de protection de la nature après le Grenelle suite à la mise en place des trames vertes et bleues (TVB).
- Comprendre les liens entre urbanisme et continuités écologiques dans une perspective d'aménagement durable du territoire.
- Intégrer les enjeux spécifiques liés aux zones humides dans la démarche TVB pour prévenir la naissance de contentieux

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 15 mai • 9 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux,

**EFFECTIF** 7 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Présentation de la démarche « Trame Verte et Bleue » (TVB) et des documents issus du Grenelle**
  - La philosophie du dispositif : maintenir et développer le réseau écologique
  - Une nouvelle approche des espaces protégés : l'influence de la TVB sur les protections existantes
  - Les documents cadres issus du Grenelle :
    - Les orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques
    - Les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE)
- **Trame verte et bleue, continuités écologiques : typologie des milieux**
  - Les réservoirs de biodiversité
  - Les corridors écologiques
  - Les sous-trames
- **Le Plan Local d'Urbanisme, outil de mise en œuvre de la trame verte et bleue**
  - L'importance de l'état initial de l'environnement
  - L'intégration de la TVB dans le projet de territoire
  - La TVB et les différentes pièces du PLU
- **Cas pratique : Zonage et matérialisation des continuités écologiques**
- **Focus : les zones humides, élément stratégique de la trame bleue**
  - L'articulation entre protection des zones humides et TVB
  - L'inventaire de zones humides : diagnostiquer pour planifier à l'échelle de la commune
  - La délimitation et la définition des zones humides dans le cadre de la police de l'eau
- **Cas pratique : gestion d'un contentieux relatif à la contestation de l'inventaire zones humides d'une commune**
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés illustrés d'exemples pratiques, démarche pédagogique interactive*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur, projection numérique en PowerPoint*



# Gestion des sites et sols pollués : enjeux et responsabilités des élus

► **Maître Raphaël ROMI**, Professeur agrégé des Facultés de droit, Directeur du Master Droit de l'environnement et développement durable, Université de Nantes, Co-directeur de la revue Droit de l'environnement, Avocat - Cabinet ANTELIS

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender le contexte réglementaire et les compétences des communes en matière de protection des sols et de gestion des sites pollués.
- Saisir les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers liés à l'identification et la gestion des sites et sols pollués.
- Acquérir des outils facilitant l'identification et la gestion des sites et sols pollués présents sur le territoire d'une commune

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 18 juin • 27 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux, Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 7 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Rappel du cadre réglementaire de la protection des sols**
  - Une réglementation européenne en germe
  - L'absence de législation nationale et l'approche sectorielle de la protection des sols
  - Les compétences des communes en matière de protection et de gestion des sols :
    - La prise en compte des sites et sols pollués dans le cadre de la compétence urbanisme
    - La mise en jeu des pouvoirs de police générale et de police spéciale en matière de déchets et de sols pollués
- **L'identification des sites et sols pollués communaux**
  - Les enjeux de l'identification : la maîtrise des impacts sanitaires et environnementaux
  - L'utilisation des banques de données dédiées : BASIAS et BASOL
  - La réalisation d'audits environnementaux juridiques et techniques
- **La gestion des sites et sols pollués communaux**
  - L'instauration de restrictions d'usage : servitudes d'utilité publique, conventions, etc.
  - La gestion contractuelle des terrains pollués :
    - Les obligations de la commune lors de la cession/de l'acquisition d'un terrain pollué
    - La rédaction du contrat de vente et la prise en compte du risque pollution (conditions suspensive/résolutoire, clauses de garantie de passif, etc.)
- **Cas pratiques**
  - 1<sup>er</sup> cas : la sécurisation et la rédaction d'un contrat de vente d'un terrain pollué
  - 2<sup>e</sup> cas : la gestion d'un contentieux lié à la découverte d'une pollution sur un terrain nouvellement acquis par la commune
- **Les risques juridiques liés à la gestion des sites pollués**
  - L'engagement de la responsabilité contractuelle/extracontractuelle de la commune
  - L'engagement de la responsabilité pénale du Maire
- **Les outils techniques et les enjeux financiers de la gestion des sites pollués**
  - Le schéma conceptuel : un préalable indispensable
  - Les méthodes de gestion :
    - L'interprétation de l'état des milieux (IEM)
    - Le plan de gestion
  - Les travaux de dépollution
  - Les coûts engendrés par la gestion des sites pollués
- **Évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposé illustré d'exemples pratiques, démarche pédagogique interactive*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur, projection numérique en PowerPoint*



# Énergie et climat : obligations et décryptage des impacts sur votre territoire

► **Maître Raphaël ROMI**, Professeur agrégé des Facultés de droit, Directeur du Master Droit de l'environnement et développement durable, Université de Nantes, Co-directeur de la revue Droit de l'environnement, Avocat - Cabinet ANTELIS

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender au mieux les nouvelles données juridiques en matière de changement climatique et les évolutions du droit de l'énergie (énergie solaire, éolienne...).
- Maîtriser les obligations liées aux plans Climat-énergie et Bilans carbone.
- Connaître les aides au développement des énergies renouvelables.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 29 mai • 4 décembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux,  
Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Introduction sur les enjeux et impacts du changement climatique**
- **Comment lutter contre le changement climatique ?**
  - Les instruments de lutte contre le changement climatique : marchés, directives communautaires, marchés volontaires, compensations carbone
  - L'état du droit communautaire
  - L'organisation du marché en France
  - Les difficultés de la régulation
- **Droit communautaire et engagements de la France en matière d'énergies renouvelables**
  - Pourcentage obligatoire d'énergie renouvelable
  - Articulation avec l'ouverture du marché de l'électricité
  - Vers une compétence communautaire en matière d'énergie
- **Identifier les aides au développement des énergies renouvelables à partir d'études de cas concrets**
  - Les aides nationales
  - Les aides locales : aspects fondamentaux et exemples des régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire
  - La vente d'électricité par les collectivités
- **Appréhender le régime juridique de l'énergie solaire et des éoliennes**
  - L'énergie solaire
    - Les panneaux solaires et le droit de l'urbanisme
    - Les panneaux solaires et le droit des déchets
    - Devenir producteur d'électricité solaire
    - Les centrales photovoltaïques au sol
  - L'énergie éolienne (éoliennes et paysages)
- **Maîtriser les obligations du bilan carbone**
  - Les implications croisées des bilans carbone
  - Les difficultés du passage du bilan « volontaire » au bilan « obligatoire » (Grenelle II)
  - Le contenu du « bilan carbone » ou « bilan de GES »
  - Comment le décliner au niveau des services : l'exemple des universités
- **Vers des déclinaisons globales au niveau régional : les plans Climat-énergie territoriaux**
  - Contenu des PCET
  - Articulation des PCET avec les autres politiques et documents de planification
  - Exemple des plans climats « volontaires » (l'exemple de Nantes Métropole)
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés illustrés d'exemples pratiques, démarche pédagogique interactive*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur, projection numérique en PowerPoint*



## Communication et comptes de campagne : mode d'emploi pour 2014

► **Sophie LE FLAMANC**, Maître de Conférence Associée, Spécialiste du droit des collectivités territoriales

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le cadre et les contraintes en matière de compte de campagne.
- Connaître les règles de communication en période préélectorale.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 1<sup>er</sup> juin • 21 septembre • 19 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus (Directeur de Cabinet, Chef de Cabinet, Directeur de la Communication...)

**EFFECTIF** 8 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Rappel du cadre de l'élection municipale**
  - Inéligibilités, incompatibilités
  - Mode de scrutin
- **Maîtriser le cadre et les contraintes en matière de compte de campagne**
  - Un mandataire personne physique ou une association de financement ?
  - Rôle du mandataire financier
  - Plafond des dépenses
  - Tenue et présentation du compte de campagne
  - Les recettes et les dépenses autorisées
  - Recettes et dépenses prohibées
  - Validation des comptes par l'expert-comptable
  - Le dépôt du compte auprès de la CNCCFP
- **Connaître les règles de communication en période pré-électorale**
  - Les supports d'information (presse institutionnelle, journaux, blogs, sites internet, Twitter et Facebook, tracts, affichage, photos, documents officiels)
  - Les limites apportées à l'information locale (principe d'égalité des candidats...)
- **La campagne électorale sur le terrain**
- **Les réunions publiques**
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposé interactif*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## Connaître les principes de base d'un budget local

► **Luc-Alain VERVISCH**, Administrateur territorial en disponibilité, Formateur-Consultant en gestion et finances locales, Chargé de cours à l'INET et à l'ESSEC

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mieux comprendre comment se construit le budget d'une collectivité départementale/communale ou intercommunale.
- Savoir lire un budget local et identifier facilement les principales ressources et dépenses, ainsi que les objectifs de politiques publiques locales qu'ils visent à concrétiser.
- Dégager les grandes lignes de la situation financière de la collectivité locale et en tirer des éléments en termes prospectifs.
- Aider les élus à utiliser au mieux les documents budgétaires dans l'exercice de leur mandat et dans leur communication vis-à-vis de leurs concitoyens.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 13 et 14 mai • 14 et 15 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Conseillers généraux, Conseillers régionaux, Maires, Elus d'EPCI

**EFFECTIF** 8 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ La structure des finances locales

- Les ressources locales
  - La nouvelle répartition des impôts (communes, EPCI, départements)
  - Les dotations d'Etat et la question de la péréquation (verticale/horizontale)
  - Les autres ressources : emprunts, tarifs, produits du domaine, subventions...
- Les dépenses locales
  - Le poids des compétences obligatoires
  - La répartition des compétences dans les E.P.C.I.
  - L'intérêt des compétences facultatives
  - Les relations financières entre les différents niveaux : du département vers les communes et les EPCI, entre les EPCI et leurs communes membres

#### ■ Les documents budgétaires

- La nature des documents budgétaires
  - Les liens entre règles comptables et règles budgétaires : les recettes et dépenses selon leur nature comptable, la structure des chapitres et des articles
  - La nomenclature fonctionnelle et les politiques publiques locales : la « présentation croisée », le vote par fonction, la segmentation stratégique
  - Les annexes obligatoires, outil d'information et de transparence

- Le détail des documents budgétaires
  - Le budget primitif : document politique et financier de prévision et d'autorisation
  - Le compte administratif et le compte de gestion : documents comptables de constat et d'analyse
  - Les décisions modificatives et le budget supplémentaire : documents d'adaptation des prévisions et d'affectation des résultats

#### ■ L'élaboration et le vote du budget

- Les règles d'élaboration à connaître
  - Le calendrier
  - Le débat d'orientations budgétaires
  - La dynamique pluriannuelle
- La stratégie financière
  - Eléments sommaires d'analyse financière
  - Endettement et fiscalité
  - De l'équilibre annuel à la solvabilité à moyen terme...

#### ■ Conclusion et évaluation de la formation

► Méthodologie : la formation sera animée sur la base de documents de communes, d'E.P.C.I. et de départements. Compte tenu des comparaisons utiles, merci à chaque stagiaire de venir avec les éléments de sa propre collectivité (Budget primitif 2013, Compte administratif 2011 ou 2012, Documents complémentaires : Orientations budgétaires, état de vote des taux de fiscalité directe...)

► Matériel pédagogique : projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur



# La loi de finances 2013 et la préparation des budgets locaux

► **Luc-Alain VERVISCH**, Administrateur territorial en disponibilité, Formateur-Consultant en gestion et finances locales, Chargé de cours à l'INET et à l'ESSEC

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender la loi de finances 2013 et la dernière loi de finances rectificative 2012 :
  - le contexte socio-économique
  - les nouvelles règles concernant les dotations d'État, et les éléments de prospective au-delà de 2013
  - les dispositifs de péréquation horizontale, et en particulier les ajustements du Fonds national de péréquation intercommunal et communal (FPIC)
  - l'impact de ceux-ci sur les relations financières intra-communautaires
  - leurs conséquences sur la préparation des budgets locaux,
- Définir les marges de manoeuvre potentielles qui restent ouvertes pour élaborer des stratégies d'action territoriale

**DURÉE** 1 journée

**DATE** 13 février

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Conseillers généraux, Conseillers régionaux, Maires, Elus d'EPCI  
Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 8 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Finances publiques : rappel du contexte**
- **Adaptation des outils de péréquation horizontale**
  - Fonds de péréquation intercommunal et communal : bilan 2012, évolutions 2013
  - Fonds de péréquation des départements et régions : comparaison et analyse critique
- **Relations financières Etat-collectivités locales**
  - Évolution de l'enveloppe normée
  - Adaptation de la péréquation verticale
- **Éléments financiers et fiscaux**
  - Évolution des bases
  - Calendrier de révision des valeurs locatives des locaux professionnels
  - Impact du pacte de compétitivité
- **Éléments de contexte**
  - Masses salariales
  - Situation des marchés financiers
- **Prospective**
  - Loi de programmation
  - Analyse des conséquences pour les budgets locaux à partir de 2014
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : La formation sera animée sur la base des textes en vigueur et d'exemples concrets (calcul des dotations prévisionnelles, calcul du F.P.I.C...)

► Matériel pédagogique : projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur



**DÉVELOPPER  
VOTRE PERFORMANCE  
DANS LE CADRE  
DE L'EXERCICE DE VOTRE  
MANDAT**

**STRATEUM CONSEIL place l'humain et la performance au cœur de son projet, pour un accompagnement durable de votre développement.**

Que vous soyez une collectivité territoriale, une institution ou une entreprise, Strateum Conseil vous apporte des réponses innovantes et adaptées.

**OPTIMISER L'EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE**

Par des recrutements sur mesure et par des interventions ponctuelles de haut niveau.

**AMÉLIORER "L'INTELLIGENCE COLLECTIVE" DES ÉQUIPES**

Grâce à un coaching d'équipe visant à redonner sens aux actions de tous et de chacun, autour d'une vision partagée.

**FAIRE GRANDIR TOUS LES TALENTS**

Gage de succès durable.

Executive search ■ Management de transition ■ Développement personnel

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet : [www.strateumconseil.fr](http://www.strateumconseil.fr)



## Relations avec la presse écrite et audiovisuelle : Comment communiquer efficacement ?

► **Marika GUMUCHIAN**, Journaliste, TV, radio et presse écrite

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mieux appréhender le fonctionnement des médias et réussir sa communication écrite, radio et télévision (entraînement intensif à la prise de parole face caméra).

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 8 et 9 avril

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ 1<sup>re</sup> phase : Présentation exhaustive des différents outils de relations avec la presse

- Le nécessaire contact relationnel avec la presse régionale
- La précision du communiqué de presse (exercice)
- La réalisation du dossier de presse (exercice)
- La tenue d'une conférence de presse ou d'un point presse (simulation)
- L'intérêt du déjeuner de presse
- L'invitation des journalistes à des manifestations
- Quand, comment et pourquoi communiquer ?
- L'incontournable Internet
- La communication dans l'urgence
- Les raisons qui peuvent faire déraiser votre communication-presse

#### ■ 2<sup>e</sup> phase : Entraînement à l'interview radio-télé (exercices filmés)

- Préparation de l'interview : le message essentiel
- Savoir structurer et faire passer un message
- La clarté de l'intervention
- La vulgarisation
- Maîtriser la durée
- Interviews courtes
- Interviews polémiques
- Les attitudes face à la caméra

#### ■ Profil personnalisé et évaluation de la formation

- 
- Méthodologie : *apports théoriques et pratiques, exercices face caméra (prévoir des vêtements clairs)*
  - Matériel pédagogique : *support du formateur et caméra -TV - Vidéo*



# Média training

## Réussir son interview à la radio, à la télévision

► **Marika GUMUCHIAN**, Journaliste, TV, radio et presse écrite

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les clés majeures pour réussir une interview Radio et TV et conforter l'image de la collectivité lors de ces prestations.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 25 et 26 mars • 18 et 19 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>re</sup> JOURNÉE

- Les différentes situations d'interview (actualité, magazine, direct, différé, plateau terrain).  
Les différents types d'interview : « informative », « technique », « polémique »
- Répondre à une interview audiovisuelle : spécificités techniques et contraintes : temps, image, fond et forme
- La nécessité et les risques du montage
- La préparation de l'interview. Questions à poser pour identifier la demande du journaliste. Les règles du jeu
- Maîtriser l'information : message essentiel et hiérarchie d'information. Clarté, synthèse et vulgarisation
- L'importance du fond : bien structurer son message. L'importance égale de la forme : comportement devant la caméra ou le micro. Les « trucs » à connaître, la respiration, la voix, la gestuelle. Savoir écouter pour répondre et intéresser le public du média

#### 2<sup>e</sup> JOURNÉE

- Travail sur le message et la diction. Entraînement individuel devant la caméra. Exercices de prise de contact, de présentation. Interview informative d'actualité. Relectures et analyses individuelles
- Séries d'interview de deux minutes à trente secondes. Après l'interview informative, l'interview technique
- Enregistrement, relecture, analyse
- L'interview polémique. Savoir argumenter sans agressivité. L'interviewé s'emploie à faire passer son message. Entraînement intensif sur des interviews courtes. Savoir maîtriser la durée
- Debriefing et profil personnalisé

- 
- Méthodologie : *exposés, exercices individuels et collectifs face caméra (prévoir des vêtements clairs)*
  - Matériel pédagogique : *support du formateur et caméra -TV - Vidéo*



# Communiquer avec les médias en situation de crise

► **Marika GUMUCHIAN**, Journaliste, TV, radio et presse écrite

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir faire face à la presse lors d'une situation critique :

- mettre en place une cellule de crise (qui parle ?),
- répondre à la pression médiatique,
- gérer la sortie de crise et ses conséquences.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 15 et 16 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux, Collaborateurs (Cabinet, DGS, Directeur de la Communication...)

**EFFECTIF** 10 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- 1<sup>re</sup> JOURNÉE
  - Définition de la crise – cellule de communication de crise – rôle du porte-parole
  - Les journalistes et la crise
  - Choix rédactionnels
  - Quand le sensationnel relève du quotidien
  - Rôle particulier des envoyés spéciaux
  - L'écriture informative au service du communiqué de presse : message essentiel et hiérarchie d'information, notion d'angle
  - Le communiqué de presse, outil majeur
  - Rôle de l'AFP
  - L'impact de l'audiovisuel en temps de crise
  - Travail sur un premier scénario de crise évolutif (accident)
  - Analyse, choix et structure des messages, rédaction de communiqués de presse, exercices d'interview filmés
  - Les « trucs » à savoir, les erreurs à ne pas commettre...
- 2<sup>e</sup> JOURNÉE
  - Suite du travail sur un deuxième scénario de crise évolutif (rumeur)
  - L'interview en direct,
  - Le montage de l'interview enregistrée : attention aux pièges, parler court.
  - Point presse et conférence de presse en crise (échanges)
  - Les incidents avec la presse,
  - Le droit de réponse.
- Conclusion et évaluation de la formation

- 
- Méthodologie : *exposés, exercices individuels, travail concret sur des scénarii de crise*
  - Matériel pédagogique : *support du formateur et caméra –TV – Vidéo*



# Communiquer efficacement sur Facebook, Twitter et utiliser les réseaux sociaux pour développer sa notoriété sur le Web

► **Pierre GUILLOU**, Expert en stratégie Web, directeur d'IDEOSE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Gagner en visibilité en utilisant au mieux les Réseaux sociaux, découvrir les bonnes pratiques tout en bâtissant une stratégie de communication préventive/ offensive/ de veille sur le Web.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 3 avril • 13 mai • 24 juin • 23 septembre  
• 25 novembre • 12 décembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 5 participants

## PRE-REQUIS INDISPENSABLES

- Bonne maîtrise d'un ordinateur et de la navigation sur Internet.
- Un ordinateur connecté à Internet par stagiaire (fourni sur place)
- Email : soit une adresse Gmail (créer son adresse avant la formation à <https://www.google.com/accounts/NewAccount>), soit la possibilité de consulter sa boîte email. Pourquoi ? Dans cette formation, chaque participant sera amené à créer son compte sur un service en ligne (Facebook et Twitter). Il aura besoin de donner son adresse e-mail pour recevoir une confirmation de la création. Il faudra alors qu'il clique sur un lien pour être en mesure de la valider.

## SI POSSIBLE :

- Fichiers photos : une photo personnelle (type photo d'identité, décontractée ou pas en fonction du sentiment que l'on veut faire passer, format gif ou jpg, format carré 180 x 180 px) et une photo de la ville/quartier que l'on pourra utiliser comme image de couverture dans Facebook et Twitter (format gif ou jpg, image horizontale (851px sur 315px))
- Une biographie courte de deux lignes maximum précisant les mandats/éléments clés de parcours professionnel, le nom de la collectivité et éventuellement un slogan politique
- La liste des liens vers les comptes du stagiaire concerné : pages Facebook, compte Twitter et comptes Dailymotion/YouTube/Flickr, s'ils existent
- La liste d'autres comptes/pages Facebook et comptes Twitter auxquels le stagiaire souhaite s'abonner

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

Chaque stagiaire sera amené à s'inscrire sur un ou plusieurs des réseaux sociaux, afin d'élargir son champ de communication et promouvoir son blog..

### ■ LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Quels réseaux sociaux pour quel usage (Facebook, Twitter, LinkedIn, Viadeo, Profils Google, You Tube, Dailymotion, etc.) ?
- Optimiser son référencement Google à l'aide des réseaux sociaux
- Une veille efficace
- Quelle stratégie en cas de crise ?

### ■ FACEBOOK

- Créer une page Facebook
- Personnaliser sa page fan (logo, onglets...)
- Animer sa communauté et favoriser l'interaction.
- Recruter des fans
- Fermeture des "faux profils"
- Utiliser les événements, un formulaire de contact, les sondages
- Relier sa fan page à un flux RSS ou un compte Twitter
- Faire la promotion de son blog de sa page (badges, boutons Like et Partager, etc.)

### ■ TWITTER

- Qu'est-ce qu'un fil Twitter ?
- Créer un compte Twitter, le paramétrer et le personnaliser
- Rédiger des messages,
- Quels outils utiliser pour Tweeter (sites web, extensions Firefox ou Chrome, clients Twitter...)?
- Augmenter son nombre de « followers »
- Les erreurs à éviter
- Twitter et la géolocalisation

**Traité en annexe : les principaux aspects juridiques à connaître, obligations déclaratives, interactions avec le code électoral...**

### ■ Conclusion et évaluation de la formation

*Pierre GUILLOU, Expert en stratégie Web, directeur d'IDEOSE, formateur A SENATUS CONSULTO*

- Méthodologie : exposé, nombreux travaux pratiques
- Matériel pédagogique : un PC par stagiaire avec accès à Internet, Vidéo projecteur, support du formateur, supports électroniques (textes et photographies) éventuellement apportés par chaque stagiaire



# Expression orale, corporelle et prise de parole en public

avec un point sur la maîtrise de la respiration/voix/trac grâce aux techniques du théâtre

► **Olivier MORANÇAIS**, *Formateur en communication, Comédien, Metteur en scène de théâtre et d'opéra, ancien Directeur de cabinet d'une collectivité locale*

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le mécanisme « Emetteur / Récepteur » et maîtriser les mots clés de la communication.
- Acquérir une méthodologie, mettre en œuvre des outils, au niveau du corps, de la voix et de l'expression comportementale tout en surmontant ses émotions.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 29 mars • 10 avril • 21 juin • 3 juillet  
• 18 septembre • 9 octobre • 29 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### 1<sup>re</sup> phase : séduire, informer, convaincre

- Rappel des enjeux de la prise de parole en public et principes de base en communication
- Les différents « ECARTS »
- Perception et représentation
- Analyse sur l'expression verbale et non verbale - reformulation et utilisation des questions :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Les croyances/Les inférences/Les équivoques
- Bien structurer ses messages.  
Les techniques de l'exposé :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse

### 2<sup>e</sup> phase : cohérence entre corps et parole

- Savoir adapter un message en fonction des contraintes de temps :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Les « Méta-modèles » ou styles de comportement et de communication
- Gérer son trac, apprentissage de la maîtrise des sentiments
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Approche de la méthode CLERE (Conscience, Liberté, Expressivité, Réciprocité, Efficacité)
- Analyse corporelle par le biais des techniques du théâtre
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Profil personnalisé et évaluation de la formation

- Méthodologie : *apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels et collectifs face caméra (prévoir des vêtements clairs)*
- Matériel pédagogique : *support du formateur et caméra -TV - Vidéo*



# Expression orale, expression comportementale face aux médias

## ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL

▶ **Olivier MORANÇAIS**, Formateur en communication, Comédien, Metteur en scène de théâtre et d'opéra, ancien Directeur de cabinet d'une collectivité locale

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à :

- séduire, informer, convaincre
- faire passer des messages de politiques locales en phase avec des projets concrets
- appréhender au mieux, à l'aide d'outils, la communication de campagne pré ou post électorale
- mettre en valeur l'individu et son propos sur des sujets d'actualité qui le concerne localement

**DURÉE** au choix du participant

**DATE(S)** au choix du participant

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux, Collaborateurs (Directeur/Chef de Cabinet, DGS, Directeur de la Communication...)

**EFFECTIF** 1 participant

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ Phase 1 : préparation et analyse des objectifs

- Analyse de son expression comportementale
- Structuration du discours
- Méthode de préparation en trois points : analyser, synthétiser et répéter avant d'énoncer
- La reformulation ciblée
- Les enjeux humains et politiques
- Exercices pratiques face à la caméra
- Analyse des exercices, synthèse
- Élaboration de l'argumentation
- Processus de communication
- Technique de l'exposé
- Repérer les « écarts » dans sa communication
- Les inférences
- Les équivoques
- Plan de la démarche pour le traitement d'un problème
- Face aux médias : déterminer sa « cible »

#### ■ Phase 2 : entraînement

- Répétition : jeux de rôles
- Entraînement vidéo (amélioration de l'expression comportementale personnelle)
- Donner ses positions et argumenter avec impact
- Gestion des jeux émotionnels
- Correction des défauts personnels

#### ■ Phase 3 : bilan

- Observation en situation (enregistrement filmé à partir d'une séance réelle)
- Analyse, réajustement
- Perfectionnement face à un journaliste « potentiel » (jeux de rôles)

#### ■ Profil personnalisé et évaluation de la formation

- 
- ▶ Méthodologie : *apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels face caméra (prévoir des vêtements clairs)*
  - ▶ Matériel pédagogique : *support du formateur et caméra -TV - Vidéo*



La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

TITRE DE L'ACTION : .....

DATE(S) .....

### TARIFS

- > **Session collective** (dans nos salles à Paris)  
550 € Nets x ..... jour(s) = ..... € Nets
- > **Entraînement individuel** (dans nos salles à Paris)  
1200 à 1700 € Nets selon l'action : nous consulter
- > **Session dans votre Collectivité** : étude personnalisée sur mesure

**COLLECTIVITÉ/ORGANISME DU PARTICIPANT** : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....

Email : ..... @ .....

**DIRECTION/SERVICE À FACTURER** : .....

Adresse (si différente) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### PARTICIPANT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse de convocation (si différente de la collectivité) : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....

Email : ..... @ ..... Fonction : .....

### RESPONSABLE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : ..... @ .....

### CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION (si différente du Responsable Formation)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Téléphone : ..... Email : ..... @ .....

Date : .....

Signature : .....



Afin de valider la commande, ce bon est à retourner dûment complété et signé à :

**A SENATUS CONSULTO : 23, rue Boyer-Barret - 75014 Paris**

Tél. : 01 53 90 45 56 • Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)

**asenatusconsulto.fr**

**CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15/07/2008**

SARL au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris • SIRET 503 233 710 00014 • Code APE : 7010 Z • Code NAF : 8559A  
Banque Populaire, Rives de Paris

TVA : FR 29 503 233 710 • Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France



# CONDITIONS GÉNÉRALES

## ■ **SESSIONS COLLECTIVES**, dans nos salles à Paris

A SENATUS CONSULTO programme chaque année, à Paris, une centaine de sessions de formations. Chaque session se déroule dans l'une de nos salles de réunions tout spécialement aménagée et équipée.

Le lieu retenu pour la formation est précisé dans notre courrier de confirmation d'inscription transmis au stagiaire préalablement inscrit. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin de leur réserver des conditions d'accueil optimales.

**Les frais de participation comprennent :** l'intervention pédagogique du (ou des) formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), le déjeuner de chaque stagiaire et du formateur, la rémunération du formateur.

Ces frais de participation s'élèvent à **550 euros nets par journée/personne**. Il s'agit d'un prix unique quelle que soit la session de formation. Le transport, hébergement et autres frais sont à la charge du participant.

## ■ **ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL (coaching)**, dans nos salles à Paris

Les sessions individuelles d'entraînement (face à face formateur-stagiaire) se déroulent sur la base d'un calendrier défini selon les disponibilités du stagiaire, dans l'une de nos salles de réunions spécialement aménagée et équipée.

**Les frais de participation comprennent :** l'intervention pédagogique du formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), la rémunération du formateur.

Ces frais de participation varient entre **1200 euros nets par journée et 1700 euros nets, selon l'action**.

Le transport du participant, son hébergement éventuel, déjeuner et autres frais sont à sa charge.

### Modalités d'organisation et moyens de paiement

Le règlement du prix de la formation, réalisé si possible à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par virement direct, en précisant le nom de la Collectivité, le(s) nom(s) du (des) participant(s), le numéro de facture, à l'ordre de «SARL A SENATUS CONSULTO» BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS – Agence Alésia 113, rue d'Alésia, 75014 PARIS, Code Banque : 10207 - Code Guichet : 00109 - N° de compte : 20219455644 Clé RIB : 94 - Domiciliation : BPRIVES ALESIA (00109).
- par chèque libellé à l'ordre de «SARL A SENATUS CONSULTO».

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Une fois l'inscription/bon de commande validé(e), A SENATUS CONSULTO adresse :

- une convention de formation en double exemplaire ;
- une lettre de confirmation indiquant le lieu exact et horaires des travaux.

Dès la formation réalisée, A SENATUS CONSULTO adresse à l'établissement financeur :

- une attestation nominative de présence ;
- une facture en double exemplaire *Pierre GUILLOU, Expert en stratégie Web, directeur d'IDEOSE, formateur A SENATUS CONSULTO.*

## **ANNULATION**

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour.
- De 10 à 2 jours ouvrés avant la date de la formation, la somme correspondant à 10 % du montant total de la commande sera facturée. Au-delà de cette date, la totalité des frais de formation seront dus.

Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le formateur, modifier, reporter ou annuler la formation, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Toute annulation de la part de l'organisme n'entraînera pas de facturation.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Sauf refus exprès et écrit nominatif, les données informatiques pourront faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres sociétés.

# SUPPLÉMENT

## LES 2<sup>es</sup> ATELIERS DE LA COMMUNICATION POLITIQUE

**VENDREDI 31 MAI ET LUNDI 3 JUIN 2013**



Formations à Paris

**2 séances plénières au choix et 3 ateliers au choix**

**Nombre de places limité**

SÉANCES PLÉNIÈRES (au choix des participants)

9h Début de la séance

12h30 Déjeuner

14h Reprise des travaux

17h30 Clôture

SÉANCE PLÉNIÈRE N°1

COMPRENDRE LES ENJEUX ET USAGES DU WEB POLITIQUE  
ET BÂTIR SA PROPRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

au choix

Pierre GUILLLOU, Expert en stratégie Web, directeur d'IDEOSE, formateur A SENATUS CONSULTO

OBJECTIFS – Permettre aux élus de bâtir leur propre stratégie de communication sur Internet, d'inter-agir au niveau local tout en facilitant le contrôle et la maîtrise de sa e-réputation sur le Web.

Appréhender au mieux le Web d'aujourd'hui

- L'évolution du Web (du Web 1.0 au Web 2.0)
- Les usages des principaux réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) avec trente millions de Français sur Facebook et cinq millions sur Twitter
- Le Web 2.0 (Web interactif et social) et son intérêt pour la politique

Du bon usage de Google (recherche, veille, tendances...)

Démonstration : utiliser la recherche avancée, les recherches associées

Démonstration : utiliser les services Google (service d'alertes...)

E-réputation : tout commence par la veille sur le Web

- Mettre en place un système de veille et d'alertes sur des thématiques locales
- Organiser les réponses aux alertes de la veille

Démonstration de veilles automatisées et locales via le Web

Communication politique « 2.0 »

- Le Web pour un usage politique (veiller, communiquer, débattre, recruter, agir localement)
- Exister sur le Web : de la bibliographie (Wikipédia, LinkedIn, Viadeo) au Blog
- Communiquer : l'importance d'utiliser les bons formats, le bon timing, le bon style sur les réseaux sociaux (vidéos, images, rédaction...)

Gérer sa e-réputation :

- agir : améliorer sa e-réputation (principes du Web social, création de contenus, interaction...)
- réagir en cas de crise : les attaques sur Internet (études de cas, veille, actions Web et actions légales, services...)

Enjeux juridiques :

- quelles sont les responsabilités éditoriales ?
- quelles obligations légales s'appliquent au Web ?

Analyse des risques/avantages à être sur les réseaux sociaux (vie privée, rumeurs, compte de campagne, responsabilités...)

Cas pratiques pour mettre en place une multi-présence Web :

- Devenir un élu 2.0
- Réserver son nom sur les réseaux sociaux : quels avantages ?
- Créer des comptes sur les services Web pour aller à la rencontre des internautes, analyser leurs intérêts respectifs pour un élu : Blog 2.0, Facebook, Twitter, YouTube/Dailymotion, Flickr, Google+...
- Unifier ses comptes par l'affichage, par les liens les uns vers les autres et par la reprise automatique des articles
- Référencement naturel et amélioration de sa e-réputation
- Étude de stratégies d'élus locaux et nationaux sur le Web
- Synthèse des stratégies possibles pour devenir un élu 2.0

SÉANCE PLÉNIÈRE N°2

QUELLES STRATÉGIES DE COMMUNICATION AVEC LES MÉDIAS ?

Freddy ROY, consultant et enseignant en communication publique et politique, formateur A SENATUS CONSULTO

au choix

OBJECTIFS – Retenir et gérer au mieux l'attention médiatique en développant une stratégie générale de communication (publique et politique) tout en valorisant son image, ses projets et actions par le filtre des médias

La place des relations presse dans une stratégie de communication publique et politique

- Faire la différence entre stratégie et tactique
- L'approche stratégique et le plan de communication presse
- Quelles interactions avec les autres outils de communication ?

L'influence du web 2.0 dans la stratégie

- L'usage spécifique de Twitter et de Facebook
- La complémentarité des autres réseaux : Google +, Pinterest, YouTube...
- Interactivité (communication écrite/numérique)
- Qui sont les élus locaux qui impactent ? Pourquoi ? Comment ?
- Exercices de mises en situation

### La spécificité de la presse territoriale

- PHR, PQR, radios, télévisions, presse territoriale des collectivités et EPCI
- Les contraintes et le fonctionnement des journalistes
- Ce qu'il ne faut pas faire...
- Les astuces pour impacter

### Les outils des relations presse

- Quand utiliser le communiqué, la conférence de presse ou d'autres outils ? Pourquoi ? Exercices pratiques
- Le « Off », c'est quoi ? Quels usages ?
- L'interview presse, radio et télé : messages essentiels et pièges à éviter
- Quel rapport de la confiance à l'endroit des journalistes ?

### La gestion des crises et des incidents médiatiques

- Apprendre à distinguer l'incident de la crise
- L'approche stratégique et le rapport avec la presse (transparence, silence, stratégies intermédiaires)
- Exercices à partir de cas vécus par des élus

### L'évaluation des retombées presse

- L'analyse qualitative (mise en page, sémantique)
- L'analyse quantitative
- La gestion des incidents avec la presse

**INSCRIPTION page 38**

## LUNDI 3 JUIN 2013

### TRAVAUX EN ATELIERS (au choix des participants)

9h

Début de l'atelier

12h30

Déjeuner

14h

Reprise de l'atelier

17h30

Clôture

au choix

Atelier N°1

## APPROCHE DU MÉDIA TRAINING — RÉUSSIR SON INTERVIEW À LA RADIO, À LA TÉLÉVISION

Marika GUMUCHIAN, journaliste (T.V. - radio et presse écrite), formateur A SENATUS CONSULTO

### OBJECTIFS

**Acquérir les clés majeures pour réussir une interview Radio et T.V et conforter l'image de la collectivité lors de ces prestations (entraînement face caméra).**

### PROGRAMME

#### ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

- Technique du message essentiel efficace : savoir se faire comprendre et convaincre
- Être attentif aux réactions du journaliste : réussir à créer les conditions de l'échange - réactivité
- Attitudes comportementales :
  - L'importance et la conscience de la communication non-verbale
  - Attitude du corps, expressions du visage, la gestuelle

#### TRAVAIL FACE CAMÉRA

- Préparation/structuration du message à transmettre
- Savoir dire sans lire. Du bon usage de la citation
- Articulation et diction au service de la respiration
- Acquérir de l'aisance, débit, élocution, assurance

#### ENREGISTREMENTS INTENSIFS FACE CAMÉRA

- Choix de sujets liés aux domaines d'intervention de l'Élu
- Préparation et enregistrement d'interviews courtes :
  - Exercices sur l'interview portrait. Identité et image
  - Exercices sur l'interview d'actualité. La notion d'angle
  - Exercices sur l'interview technique. Choix d'un vocabulaire accessible
  - Exercices sur l'interview polémique. Argumenter sans agressivité. Savoir garder son calme.
- Comment éviter de se faire piéger. Attention à l'improvisation.

## COMMENT GERER SA E-REPUTATION ET VALORISER SON IMAGE SUR LE WEB ?

Pierre GUILLOU, expert en développement web, directeur d'IDEOSE, formateur A SENATUS CONSULTO

### OBJECTIFS

**Il devient indispensable de maîtriser son identité numérique en publiant, veillant, communiquant sur Internet tout en connaissant les aspects juridiques essentiels qui en découlent. Chacun doit effectivement savoir comment réagir dans le cas d'un buzz négatif sur le Web ou, de manière pérenne, comment contrôler les résultats délivrés sur soi-même à partir des moteurs de recherche.**

**Dans cette optique, les objectifs de la formation vise à mieux comprendre les enjeux et mieux connaître les principaux outils permettant de gérer sa e-réputation.**

### Pré-requis

- Bonne maîtrise d'un ordinateur et de la navigation sur Internet
- Email : une adresse Gmail (créer son adresse avant la formation en se connectant sur : <https://www.google.com/accounts/NewAccount>)

### PROGRAMME

#### INTRODUCTION À LA E-RÉPUTATION

- e-réputation versus identité numérique
- Mécanismes de création d'une identité numérique : du contrôle de son image... à la rumeur

#### ENJEUX DE L'E-RÉPUTATION POUR UN ÉLU

- Enjeux juridiques (responsabilités éditoriales, propriété intellectuelle, lois sur la protection des personnes), enjeux budgétaires (comptes de campagne...), enjeux de notoriété
- Étude de cas pour des élus nationaux et locaux

### LES SERVICES EN LIGNE DE L'E-RÉPUTATION

- Veille et alertes
- Publication et partage (Blog, réseaux sociaux...)
- Communication politique à l'heure du web social
- Démonstrations : système de veille et utilisation de Facebook, Twitter

### STRATÉGIES POUR GÉRER SA E-RÉPUTATION

- Surveiller : mettre en place un système de veille collective et automatisée sur un élu avec alertes e-mails et archivage en ligne
- Intérêts d'acheter des noms de domaine et réserver son nom sur les réseaux sociaux
- Intervenir directement sur un contenu négatif : réflexions sur l'intérêt de (sur)réagir et intervenir auprès du site/individu (action judiciaire)
- Intervenir indirectement : stratégie de publication pour occuper la 1<sup>re</sup> page des résultats sur les moteurs de recherche (et repousser ainsi les contenus négatifs dans les pages non consultées par les internautes) :
  - Stratégies et usages de publication pour maîtriser les informations sur vous
  - Maîtriser le contenu de sa biographie officielle (Wikipédia, LinkedIn, Viadeo)
  - Augmenter le trafic de votre site Web (référencement naturel, liens entrants...)
  - Publier des contenus multimédias (photos, vidéos...)
  - Multi présence Web sur les réseaux sociaux
- Synchroniser vos actions sur le Web et dans les médias classiques
- Gestion de crise : savoir réagir à un buzz négatif et en atténuer ses traces sur le Web

## S'EXPRIMER EN PUBLIC ET MAÎTRISER SES ÉMOTIONS

Olivier MORANÇAIS, formateur en communication, comédien, metteur en scène de théâtre et d'opéra, ancien directeur de cabinet d'une collectivité locale, formateur A SENATUS CONSULTO

INSCRIPTION page 38 -

### OBJECTIFS

**S'exprimer et convaincre son auditoire, optimiser son temps de parole et parfaire la structure de ses interventions tout en maîtrisant ses émotions (entraînement face caméra).**

### PROGRAMME

#### SÉDUIRE, INFORMER, CONVAINCRE

- Rappel des enjeux de la prise de parole en public et principes de base en communication
- Les différents « ECARTS »
- Perception et représentation
- Analyse sur l'expression verbale et non verbale - reformulation et utilisation des questions
  - Entraînement devant la caméra
  - Relecture, analyse.
- Les croyances/Les inférences/Les équivoques

- Bien structurer ses messages. Les techniques de l'exposé
  - Entraînement devant la caméra
  - Relecture, analyse

#### COHÉRENCE ENTRE CORPS ET PAROLE

- Savoir adapter un message en fonction des contraintes de temps
  - Entraînement devant la caméra
  - Relecture, analyse
- Les styles de comportement et de communication
- Gérer son trac, apprentissage de la maîtrise des sentiments
  - Entraînement devant la caméra
  - Relecture, analyse.
- Analyse corporelle par le biais des techniques du théâtre
  - Entraînement devant la caméra
  - Relecture, analyse.

# LES 2<sup>ES</sup> ATELIERS DE LA COMMUNICATION POLITIQUE

Dans la limite des places disponibles

## Inscription (550 € nets/participant/jour) \*

> **Bulletin à retourner** complété et signé à l'adresse suivante :  
A SENATUS CONSULTO : 23, rue Boyer-Barret - 75014 Paris

Je souhaite m'inscrire et choisis de participer à la **SESSION PLÉNIÈRE**

- N°1** > **COMPRENDRE LES ENJEUX ET USAGES DU WEB POLITIQUE ET BÂTIR SA PROPRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION**  
**ou**  
 **N°2** > **QUELLES STRATÉGIES DE COMMUNICATION AVEC LES MÉDIAS ?**

ainsi qu'à l'**ATELIER**

- N°1** > **Approche du média training – Réussir son interview à la radio, à la télévision**  
**ou**  
 **N°2** > **Comment gerer sa e-reputation et valoriser son image sur le web**  
**ou**  
 **N°3** > **S'exprimer en public et maîtriser ses émotions**

Total : 550 € Nets/participant/jour, soit ..... **1 100 € Nets/participant, les deux journées**

• A SENATUS CONSULTO > [asenatusconsulto.fr](http://asenatusconsulto.fr)

• 23, rue Boyer-Barret - 75014 Paris • Tél. : 01 53 90 45 56 • Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)

• SARL au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris • SIRET 503 233 710 00014 • Code APE : 7010 Z • Code NAF : 8559A

• Banque Populaire, Rives de Paris • TVA : FR 29 503 233 710

• Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

• **CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15/07/2008**

\* Conditions générales de vente sur [asenatusconsulto.fr](http://asenatusconsulto.fr)

### COLLECTIVITÉ/ORGANISME DU PARTICIPANT

Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....  
Email : ..... @ .....

### DIRECTION/SERVICE À FACTURER

Adresse (si différente) : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

### PARTICIPANT

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse de convocation (si différente de la collectivité) : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....  
Email : ..... @ ..... Fonction : .....

### RESPONSABLE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : ..... Service : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Email : ..... @ .....

### CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION (si différente du Responsable Formation)

Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : ..... Service : .....  
Téléphone : ..... Email : ..... @ .....

Date : .....

Signature :

# > À propos d'A SENATUS CONSULTO



## Notre vocation

A SENATUS CONSULTO accompagne les décideurs des collectivités territoriales et des organisations professionnelles, les acteurs du secteur public, associatif, et de l'économie sociale et solidaire. Notre équipe se consacre à la réussite de ses clients et les accompagne à prendre le leadership dans leur métier.

Organisé en départements spécialisés, A SENATUS CONSULTO développe son expertise et mobilise ses savoir-faire autour de quatre priorités :

- accompagner les élus au regard des enjeux de développement (stratégie), d'organisation (services et performance), de management des ressources humaines ;
- professionnaliser les décideurs publics, économiques et associatifs, dans une perspective de maîtrise professionnelle et de développement personnel ;
- promouvoir et organiser des événements à Paris, sur les territoires et à l'international ;
- favoriser l'innovation dans ses différentes facettes : compétences et comportements, organisation et management, transversalité et conduite du changement, institutionnel et politique.

## Nos valeurs

Cinq valeurs gouvernent les actions mises en œuvre et contribuent à positionner A SENATUS CONSULTO de façon originale et professionnelle sur le marché : neutralité politique, éthique professionnelle, réactivité, innovation et qualité.

## Nos métiers

### > Former

Notre objectif consiste à contribuer à la pleine réussite de la décentralisation et à la performance de l'action publique en aidant les élus et acteurs impliqués, à mieux assumer les rôles et les compétences qui leur sont dévolus. Nos formations mettent donc l'accent sur l'efficacité dans l'élaboration des stratégies, la prise de décision, le pilotage des projets et la conduite du changement.

Des formations sur une ou deux journées, généralement organisées en cycles thématiques par domaine de compétence :

Institutionnel, Juridique - Action sociale - Environnement - Développement durable - Energie - Politique de la Ville - Foncier, Urbanisme - Finances, Fiscalité - Développement économique - Sport, Culture - Action internationale - Management des compétences et Ressources humaines - Information, Communication.

Elles peuvent être suivies de façon ponctuelle ou dans le cadre de cycles organisés à Paris ou en Province, sur la base d'un calendrier semestriel. Elles peuvent constituer des parcours Intra répondant à un cahier des charges établi par vos soins.

Quatre dimensions structurent nos formations :

- maîtrise technique : concepts - outils - méthodes ;
- conduite de l'action : démarches - processus - information ;
- performance de l'organisation : compétences - complémentarité - suivi et évaluation ;
- réflexion et développement personnel.

Nos formations mettent en œuvre des méthodes actives reposant sur des situations concrètes. Elles privilégient les retours d'expériences et la recherche de solutions personnalisées.

## > Conseiller

Notre objectif vise à mettre à votre disposition une capacité d'ingénierie et d'accompagnement pour les diagnostics, démarches de progrès et projets de changement que vous devez conduire.

Organisés en pool, nos consultants représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques. Tous interviennent avec la garantie de vous faire bénéficier :

- de démarches pédagogiques conçues pour apporter les réponses concrètes et opérationnelles attendues,
- d'expertises appropriées face aux situations impactantes,
- d'une organisation réactive, homogène et compatible avec vos exigences.

## > Communiquer

Notre objectif consiste à concevoir et organiser des événements aux contenus stratégiques et techniques, favorisant les débats d'idées, la mutualisation d'expériences, les dynamiques d'actions collectives.

D'envergure locale, nationale ou internationale et à dimension prospective, ces événements couvrent les thèmes d'actualité à forts enjeux réglementaires, sociaux, économiques, financiers, européens. Ils prennent la forme de congrès, assises, conférences, séminaires, ateliers, rencontres débats, salons professionnels. Organisés à notre initiative ou à votre demande, ils se déroulent à Paris ou en Province.

Notre expérience dans ce domaine permet de prendre en charge tout ou partie du processus de conduite de chaque événement :

- mobilisation et coordination d'intervenants-experts sélectionnés pour leur capacité à transmettre des savoir-faire,
- organisation logistique, conduite, animation/modération de colloques et séminaires,
- promotion, communication, publication d'actes ou de synthèses,
- recherche de partenariats et de financements.

## Notre organisation

### Le management

- un directeur aux compétences pluridisciplinaires : Frédéric Derai.  
Il dispose des connaissances et des pratiques approfondies des domaines et environnements concernés.
- un expert international : Michel Boyé.
- un secrétariat permanent.

### Le comité pédagogique

Il est chargé de conduire une réflexion permanente sur l'évolution des actions (formations – événements – conseils), des services proposés et des partenariats à développer. Il est composé d'élus locaux et cadres territoriaux d'EPCI, régions, départements, villes... Des acteurs extérieurs (partenaires économiques, sociaux...) sont mobilisés pour contribuer à la définition des programmes qui requièrent des compétences spécifiques.

### L'équipe de formateurs – consultants

Elle est mobilisée et coordonnée par le management.

## Nos références

Depuis une vingtaine d'années, des interventions multiples et diversifiées en formation, conseil, montage et conduite d'événements et développement de partenariats, auprès de collectivités territoriales, d'organisations professionnelles, d'entreprises, d'organismes publics et associatifs en France, en Europe et en Afrique.

**Contact**  
**A SENATUS CONSULTO**  
23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS  
Tél. : 01 53 90 45 56  
**asenatusconsulto.fr**  
Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)  
SARL au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris  
SIRET 503 233 710 00014 • Code APE 7010 Z  
Banque Populaire, Rives de Paris • TVA : FR 29 503 233 710  
*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75  
auprès du préfet de région d'Île-de-France*  
*Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser  
des formations aux élus locaux, par décision du 15/07/2008*

# SENATUS CONSULTO

**Former** à Paris et en Intra collectivité en adaptant les contenus pédagogiques aux spécificités de votre territoire

**Concevoir et organiser** vos événements aux contenus stratégiques et techniques

**Conseiller** vos démarches de progrès et projets de changement en mettant à votre disposition une capacité d'ingénierie



**NEUTRALITÉ POLITIQUE, ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE, RÉACTIVITÉ, INNOVATION ET QUALITÉ**

A SENATUS CONSULTO

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)

[www.asenatusconsulto.fr](http://www.asenatusconsulto.fr)